



Pourquoi tous les collèges sont-ils maintenus ?

Malgré une démographie en berne et le coût financier, le conseil départemental a décidé de ne rien changer au nombre de collèges dans le département. Du moins sur la durée du mandat actuel.

Envoyé ce mardi 28 novembre en début de soirée, le communiqué du Conseil départemental de la Manche cultivait le paradoxe. Son président [Jean Morin](#) y décline les bonnes raisons de revoir le maillage des collèges dans la [Manche](#) : « **Les perspectives démographiques ne semblent pas favorables à sa pérennisation [...] Avec l'Éducation nationale, nous savons qu'il nous faut adapter nos moyens à la réalité des effectifs.** »

Conclusion ? « **Les élus de la majorité ont fait le choix de maintenir le réseau des collèges dans son maillage actuel de proximité.** » Autrement dit de garder les 52 collèges publics existants, du moins sur la durée du mandat actuel, jusqu'en 2028. Dans la [Manche](#), la question est récurrente, en particulier pour le Sud-Manche. Après [Saint-Pois](#), [Juvigny-le-Tertre](#) et [Le Teilleul](#) au début des années 2010, puis [Charcot à Cherbourg](#), le collège de Sourdeval fermait ses portes en 2021 avec 50 collégiens au compteur.

Pour le Département, le seuil critique est de 200 élèves. Six collèges publics sont dans ce cas. La majorité des élèves (36 %) sont dans des établissements entre 300 et 400 élèves, seulement quatre dépassent les 500 élèves. Le plus petit établissement est celui d'[Isigny-le-Buat](#), autour de 120 élèves.

L'argument financier aurait pu plaider pour des fermetures. En moyenne, 40 millions d'euros sont consacrés chaque année aux collèges publics et privés : dotations, salaires des 447 agents techniques, investissements (13 millions en 2023)...

Selon les chiffres donnés par le Département en septembre 2023, le coût est inversement proportionnel à l'importance de l'établissement : 900 € par élève dans un établissement de moins de 200 élèves contre 200 € par élève dans un collège de plus de 500 élèves.

Un choix politique

À ce jour, la Manche compte 16 802 élèves dans le public, et 5 781 élèves dans le privé. En 2019, l'Insee prédisait une baisse de 10 % de ses effectifs en dix ans, « **avec une baisse plus rapide entre 2023 et 2028** », notamment dans le Val-de-Saire. Au niveau national, les derniers chiffres de la démographie relèvent une dénatalité jamais vue depuis quatre-vingts ans.

Mais la Manche a choisi de conserver un modèle hérité des années 1970-1980 : un collège par (ancien) canton, ou presque. La réponse semble plus politique que pédagogique. « **Nous faisons le choix de maintenir cette offre riche et dense [...], le choix de la ruralité, des territoires, de l'engagement de proximité et du service public** ». Quoiqu'il en coûte.

Christophe LECONTE et Chloé CROCHU.